



Pôle Achats
5, Allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

Marché 2026PSFCORD016

Réalisation d'un espace de pause et de rencontre sensoriel et inclusif

Lot 2 : SELLERIE / textile

Cahier des Clauses Techniques Particulières C.C.T.P.

Table des matières

1. STIPULATIONS GENERALES.....	3
1.1 Objet du marché	3
1.2 Présentation et contexte	3
1.3 Contexte du projet.....	3
1.4 Description synthétique du projet	3
1.5 Localisation et caractéristiques du site	3
1.6 Documents techniques	4
2. STIPULATIONS TECHNIQUES.....	5
2.1 Principes généraux	5
2.2 Rideaux de séparation visuelle	5
2.3 Assises mobiles – Cocon actif.....	5
2.4 Normes et restrictions	6
2.5 Spécifications communes	6
3. CONTRAINTES DU PROJET	6
3.1 Délai de réalisation.....	6
3.2 Réunions de coordination	6
3.3 Livraison.....	6
3.4 Visite de parfait achèvement	6
3.5 Maintenance	7

1. STIPULATIONS GENERALES

1.1 Objet du marché

Le besoin objet du présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP) vise à : Réalisation d'un espace de pause et de rencontre sensoriel et inclusif - Lot 2 : SELLERIE / textile

Les prestations attendues portent sur la fabrication, la fourniture et l'installation des ouvrages décrits au présent document.

1.2 Présentation et contexte

Le centre universitaire de Tarn-et-Garonne, situé à Montauban, est un campus accueillant des formations des trois établissements universitaires de l'Université de Toulouse au sein d'un environnement agréable, à taille humaine et fraîchement rénové.

À ce jour, le campus ne dispose pas d'espace intérieur spécifiquement dédié au calme et au repos des usagers, en dehors de la bibliothèque. Cette situation ne permet pas de répondre pleinement aux besoins des étudiants souhaitant bénéficier de temps de pause entre les enseignements.

Ce constat concerne plus particulièrement les étudiants en situation de handicap psychique ou cognitif, sensibles aux surstimulations sensorielles, dont le nombre est en progression.

Le présent marché vise à répondre à ce besoin par la création d'un espace adapté, favorisant le repos, la régulation sensorielle et les interactions.

1.3 Contexte du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets CEVEC VUE 2025 (Contribution de vie étudiante et de campus dans les villes universitaires d'équilibre) porté par Université de Toulouse.

L'Institut Supérieur Couleur Image Design a obtenu un financement pour la réalisation de cet espace.

Le projet résulte d'une démarche de conception participative associant des étudiants volontaires au cours de l'année universitaire 2024-2025. Il fait suite à une première consultation réalisée en 2024 (référence 202421), engagée dans le cadre d'un précédent financement.

1.4 Description synthétique du projet

Le projet consiste en la fabrication et l'installation de dispositifs destinés à aménager un espace de pause et de rencontre au sein du hall d'entrée de la bibliothèque du campus, espace également utilisé pour des expositions.

L'aménagement comprend trois zones fonctionnelles complémentaires :

- ❖ **Un espace « cocon actif »**, intégrant des dispositifs de stimulation sensorielle, notamment par l'usage de lumières colorées et d'ambiances sonores ;
- ❖ **Un espace « cocon passif »**, conçu comme une zone de repos, intégrant un dispositif lumineux sans diffusion sonore ;
- ❖ **Un espace d'exposition**, destiné à l'affichage et à la présentation de travaux, accessible à l'ensemble des usagers.

Les prestations incluent l'ensemble des ouvrages nécessaires à la bonne réalisation de ces espaces, conformément aux documents techniques fournis.

1.5 Localisation et caractéristiques du site

Les prestations seront réalisées pour le compte de Université Toulouse Jean Jaurès.

Les ouvrages seront installés dans le hall de la médiathèque Montauriol, propriété du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne.

Le bâtiment concerné est un établissement recevant du public (ERP) de type RS, classé en 5e catégorie.

Un organisme de contrôle technique interviendra, préalablement et postérieurement à l'installation, afin de vérifier la conformité des ouvrages aux réglementations en vigueur.

1.6 Documents techniques

Les plans au format Autocad ainsi que le cahier de conception technique seront transmis aux candidats sur demande expressément via la plateforme <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Des éléments graphiques et visuels complémentaires sont annexés au présent dossier afin de préciser les attentes fonctionnelles et esthétiques du projet.

2. STIPULATIONS TECHNIQUES

2.1 Principes généraux

Le présent CCTP a pour objet la fourniture et la mise en œuvre des équipements textiles et des assises mobiles destinés au cocon actif et, pour partie, au cocon passif, dans le cadre de l'aménagement d'un espace sensoriel et inclusif.

Les prestations comprennent :

- ❖ La fourniture des rideaux de séparation visuelle
- ❖ La fourniture des assises mobiles du cocon actif
- ❖ La mise en place et les ajustements nécessaires
- ❖ La présentation d'échantillons pour validation

Le titulaire devra assurer :

- ❖ La fabrication ou la fourniture des éléments
- ❖ Leur livraison sur site
- ❖ Leur installation complète et fonctionnelle
- ❖ La vérification de leur conformité aux exigences réglementaires (ERP)

2.2 Rideaux de séparation visuelle

Les rideaux sont destinés à être installés sur des tringles circulaires métalliques de diamètre 16 mm.

Ils devront :

- ❖ Être munis d'œilletons métalliques adaptés à la tringle
- ❖ Permettre une manipulation aisée
- ❖ Présenter une résistance adaptée à un usage intensif
- ❖ Être ignifugés, conformes aux normes en vigueur pour les établissements recevant du public (ERP)

2.2.1 Rideau – Cocon actif

- ❖ Type : voilage ignifuge
- ❖ Dimensions maximales : Hauteur : 150 cm - Largeur : 150 cm
- ❖ Fonction : assurer une séparation visuelle légère et maintenir une diffusion de la lumière
- ❖ Coloris : marron terracotta – référence Pantone 17-1436

2.2.2 Rideau – Cocon passif

- ❖ Type : rideau occultant ignifuge
- ❖ Dimensions : Hauteur : 150 cm - Largeur : 100 cm
- ❖ Fonction : Assurer une isolation visuelle renforcée et Réduire les stimulations lumineuses
- ❖ Coloris : marron terracotta – référence Pantone 17-1436

2.3 Assises mobiles – Cocon actif

Le cocon actif est équipé de trois modules d'assises mobiles, pouvant être juxtaposés afin de constituer une banquette continue suivant l'arrondi intérieur de la structure.

2.3.1 Caractéristiques géométriques

- ❖ Nombre : 3 modules
- ❖ Forme : trapézoïdale avec une grande largeur arrondie
- ❖ Dimensions :
 - Arc grande largeur : 608,7 mm
 - Profondeur : 35 cm
 - Hauteur : 5 cm

2.3.2 Rembourrage

Le rembourrage devra :

- ❖ Être constitué de ouate polyester ou équivalent
- ❖ Ou de matériaux naturels ou biosourcés présentant des caractéristiques similaires
- ❖ Être conforme aux exigences de réaction au feu applicables aux ERP
- ❖ Garantir un confort d'assise et une bonne tenue dans le temps

2.3.3 Revêtement

- ❖ Type : tissu coton ou simili-cuir
- ❖ Caractéristiques exigées :
 - Lessivable
 - Résistant à l'abrasion et à l'usage intensif
 - Facile d'entretien
 - Adapté à un usage collectif

2.4 Normes et restrictions

Une vigilance est requise quant au respect des normes anti-feu :

- ❖ Tissus ignifugés M1 et lessivables (hygiène)
- ❖ Rembourrage des assises doit répondre au minimum à la norme non-feu M3, soit moyennement inflammable ou norme NF D60-013

2.5 Spécifications communes

- ❖ Qualité d'exécution soignée (menuiserie, assemblages, finitions)
- ❖ Stabilité et sécurité des structures autoportantes
- ❖ Accessibilité pour maintenance
- ❖ Coordination obligatoire avec les autres lots, notamment **électronique**
- ❖ Respect des normes en vigueur (sécurité, ERP, réaction au feu des matériaux)

3.CONTRAINTES DU PROJET

3.1 Délai de réalisation

Les équipements seront préparés en atelier.

La durée maximale d'intervention sur site est fixée à **une semaine**.

3.2 Réunions de coordination

Une réunion de coordination sera organisée avec le maître d'ouvrage

Toute modification devra faire l'objet d'une validation préalable

Des réunions complémentaires pourront être organisées si nécessaire

3.3 Livraison

La livraison et l'installation devront être réalisées **au plus tard le 13 juillet 2026**.

3.4 Visite de parfait achèvement

Dans un délai maximal de **3 mois après installation**, le titulaire devra :

Lever les réserves,

Ajuster les réglages techniques,

Optimiser la détection et la programmation.

Cette intervention fera l'objet d'un bon de passage signé conditionnant le paiement du solde.

3.5 Maintenance

Le titulaire devra garantir :

Une accessibilité aisée aux équipements,

Une maintenance simple et rapide,

La possibilité de remplacement des composants sans dégradation des ouvrages.